

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 5 DECEMBRE 2016

Année scolaire 2016/2017

Numéro de séance : 3

date de transmission de la convocation aux membres : 28 novembre 2016

Président : M. Didier FERRE

Secrétaire de séance : madame CARBONNEL

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

ORDRE DU JOUR

- ✓ DBM greta pour vote
- ✓ Budget greta 2017
- ✓ Cadre des emplois 2017
- ✓ Plan d'activités 2017
- ✓ Reconstitution des emplois de chargé de mission CFC
- ✓ Participation financière du Greta à l'établissement support
- ✓ Désaffectation de l'immeuble de la rue des jardins St Louis en vue de sa mise en vente
- ✓ Avenant au contrat de location de copieurs : ajout de trois appareils
- ✓ Admission en non -valeur
-
- ✓ Questions diverses

PRESENCE DU CONSEIL
Séance du lundi 5 décembre 2016

QUALITE		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. FERRE Didier	X						
	Proviseur-adjoint	M. RANNOU Yannick	X						
	Gestionnaire	M. VIDAL Lionel	X						
	Chef de travaux	M. MAYEUR Eric	X						
	C.P.E	Mme JACQUET Marie	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. CRESTA JACQUES		X					
		mme LANGEVINE		X					
	Commune siège	Mme ANGLADE Joelle		X					
	Commune siège	M. REQUESENS Nicolas		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	personnalité qualifié	M. LABORDE Christophe		X					
	personnel d'enseignement	M. HAMZAOUI Mohammed	X						
		Mme DAFURRIELA Cécile	X						
		Mme CROS Edith	X						
		Mme ALONSO Béatrice	X						
		M. SUAREZ Roger-Daniel	X						
		Mme PAGES Anne			X		Remplacée par M. MOYA		
		Mme FOURNIER Isabelle			X		REmplacée par Mme MAIZ		
	personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme POUSSIER Hélène	X						
		Mme VIDAL Marie-Hélène	X						
Mme CARBONNEL Sabine		X							
PARENTS D'ELEVES ET ELVES	Parents d'élèves	Mme BERNARD Magali		X					
		Mme PAGEOT Jany	X						
		Mme BOUZAT Corinne	X						
		MME SARDA Hélène			X				
		MME TUFFANDIER Karin			x				
	Elèves	M. ABDELLAOUI Marwane	X						
		M. BAHEUX Lyderic			x				
		M. GANDIBLEUX Lydéric	X						
		M. ABADIE Valentin	X						
		M. GARSAVANOFF Alexis			x		Remplacé par Feuillolay		

Le quorum étant atteint 24 personnes la séance est ouverte à 18h10

Le secrétariat est assuré par madame Carbonnel, représentante personnel ATOSS
Monsieur Ferré fait lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté

Invité : monsieur Jean-René Casals, directeur opérationnel du Greta

Bien que non inscrit à l'ordre du jour, monsieur Mayeur, chef de travaux revient sur le calcul des heures de suivi des élèves en PFMP (document remis à l'ensemble du CA).

Les périodes de formation en milieu professionnel libèrent des heures d'enseignement soit un excédent de 1816h sur la base de 2h de suivi par semaine dans la limite de 3 semaines par séquence de stage.

Monsieur Hamzaoui, enseignant, représentant FO dénonce ce calcul, selon lui, en s'appuyant sur le décret qui stipule que ces heures ne sont pas annualisables (cf document remis), il arrive quant à lui à un déficit de -1744h

Les heures n'ont pas été dédoublées dans le mode de calcul de monsieur Hamzaoui, ses calculs sont erronés à cause d'une confusion entre « heures élèves » et « heures enseignants »

Chaque membre du conseil se fera sa propre opinion.

Les points à l'ordre du jour sont débattus

1) PLAN D'ACTIVITÉS DU GRETA

Le plan d'activités du Greta est présenté par monsieur Casals, directeur opérationnel du Greta des PO, il présente un diaporama, ce plan d'activités a été présenté et voté à l'assemblée générale du Greta qui s'est tenue le 29 novembre. Le plan a été élaboré sur cette période précise, car elle permet de poser le bilan, tout comme les projections pour l'année suivante.

Les équipes ont élaboré le plan d'activités de manière objective et sincère, il est le fruit d'un travail commun.

Le Greta est divisé en services ou secteurs d'activités, avec à la tête de chaque secteur, un conseiller en formation continue qui est le manager de proximité avec pour missions la prospection et la mise en œuvre des actions.

Service A : savoirs de base, remise à niveau, langues

Nette augmentation entre le budget prévu et le chiffre d'affaires réalisé

Service B : bilans, orientations, accompagnement, insertion, RH

Service stabilisé, mais avec un déséquilibre entre fonds privés et fonds publics

Service I : industrie, bâtiment, TP

Actions essentiellement sur le lycée Alfred Sauvy et Pablo Picasso, il est à noter qu'il n'y avait pas d'actions de formation dans ce secteur avant la fusion

Service R : hôtellerie/restauration

Secteur qui a progressé entre le prévu et le réalisé, gros partenariat sur ce secteur avec l'achat de prestations de formation avec l'IDEM et jeunesse et sports

2 établissements principaux, le lycée Bourquin et le lycée Blum.

Service S/ sanitaire et social

Secteur qui a été fortement réactivé

Service T ; tertiaire

Problème sur certaines actions en termes d'effectifs d'où l'incertitude sur le démarrage de ce secteur.

Depuis la fusion avec le greta du Vallespir, on note une progression exceptionnelle de ce nouveau greta qui est une exception sur l'académie.

L'accueil des formations dans les EPLE a été une réelle plus -value, il y a aussi une réelle coopération de l'ensemble du personnel sur ce greta. La structure est bien lancée (modèle économique largement sécurisé, plus satisfaction de l'ensemble des moyens). Accueil des services communs sur l'EPLE support.

Mme Dafurriela, enseignante représentante Snetaa-Fo s'interroge quant aux répercussions de « l'arrêt » du plan 500 000€ et sur le fait que 2017 soit une année électorale, le contexte risque d'être un peu délicat, quelles peuvent être les incidences ?

Monsieur Casals, directeur opérationnel du Greta répond que sur 2017 pas de réelle inquiétude car les actions étant pluriannuelles, une grande partie de leur réalisation court sur 2017.

Sur 2018, effectivement la problématique risque de se poser

Monsieur Hamzaoui, enseignant, représentant Snetaa-Fo regrette de ne pas avoir été destinataire de ce diaporama avant le CA, il souhaite également qu'une plus grande vigilance soit portée quant à la mise en œuvre des actions de formation (attention à la pédagogie, la mise à la disposition des plateaux techniques n'est pas vraiment au point).

Monsieur Hamzaoui demande que la commission permanente se réunisse pour étudier en amont la mise en place des formations, avec les enseignants de la formation initiale et les formateurs du greta, cela éviterait les problèmes organisationnels.

vote

contre	abs	pour
0	4	15

ACTE N° 28

2) DBM

Il est demandé au CA de voter la DBM N°2 pour le transfert de la section de fonctionnement vers la section investissement d'un montant de 1 138 277€

contre	abstention	pour
0	0	19

ACTE N° 36

3) BUDGET 2017

Monsieur Vidal commente le document transmis à tous les membres .

Monsieur Moya, enseignant représentant CGT-SNES-FSU -SUD trouve que la lecture du budget est assez difficile à comprendre pour un néophyte, il serait intéressant de mettre en parallèle le budget du lycée.

Monsieur Vidal répond que la conjonction des deux budgets serait « indigeste » cela ne servirait à rien alors de faire deux ca différents.

Monsieur Vidal rappelle alors que dans le cadre du redéploiement des actions sur les EPLE, le greta reverse 2% du chiffre d'affaires de l'action s'y déroulant, un effort d'investissement (aménagement des locaux) a été apporté et continuera de l'être, notamment sur l'EPLE support avec la prise en charge des travaux d'aménagement et de rénovation.

Monsieur Hamzaoui s'interroge quant à la ligne achat de prestations de formation Monsieur Casals lui rappelle, bien qu'il l'ait déjà expliqué lors de la présentation de l'activité que le Greta, pour deux actions de formation fait appel à deux organismes (sous-traitance) que sont l'IDEM et Jeunesse et Sports. En effet ces formations demandent des compétences (sportives et son) que n'a pas le greta. Le paiement de ces heures se fait sur présentation de factures. Il n'y a pas de contrat de travail comme le pensait monsieur Hamzaoui.

Monsieur Hamzaoui s'interroge quant à la ligne « actions spécifiques »

Monsieur Vidal lui répond qu'il s'agit d'une dotation aux amortissements qui dégagent une marge.

Monsieur Hamzaoui se questionne sur l'augmentation de la ligne rémunérations

Monsieur Casals indique que les rémunérations sont soumises à la réglementation du ministère. Il précise qu'un certain nombre de contrats ont vu leur indice modifié eu égard à la prise en charge de l'expérience professionnelle. Monsieur Casals précise qu'il est prévu une augmentation des heures supplémentaires.

vote

contre	abstention	pour
0	5	14

ACTE N° 26

4) AUTORISATION POUR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT DE SIGNER LES CONTRATS ET CONVENTIONS

contre	abstention	pour
0	0	19

ACTE N° 34

5) CADRE DES EMPLOIS 2017

Pas d'évolution par rapport à 2016

40 emplois temps plein enseignants

39 emplois temps plein administratifs

2 emplois gagés

La masse salariale pour 2017 représente 74% du chiffre d'affaires contre 72% en 2016.

Une modification éventuelle de ce cadre en 2017 compte tenu de la prolongation de la loi Sauvadet (possibilité pour un certain nombre de personnel administratif de prétendre à des concours réservés).

Le greta s'est engagé si pertinence du poste à gager ces postes.

Le FAM amorti le choc lié à l'embauche avec un financement sur 3 ans dégressif

100% la première année - 70% la deuxième année - 40% la troisième année

uniquement pour le personnel administratif

Monsieur Hamzaoui demande pourquoi il y a une baisse de personnel alors que le chiffre d'affaires augmente

Monsieur Vidal lui répond qu'il fait une mauvaise lecture du document, le document a comme valeur de référence l'équivalent en temps plein.

contre	abstention	pour
0	3	16

ACTE N° 27

6) RECONDUCTION DES EMPLOIS CHARGÉS DE MISSION CFC

Le greta emploie 4 CFC avec un poste de directeur opérationnel et 2 chargés de mission CFC rémunérés par le Greta y compris l'indemnité versée équivalente à l'indemnité que perçoivent les CFC titulaires

Le greta des Po est sous doté par rapport aux autres greta de l'académie et la demande d'ouverture de poste est récurrente au niveau du Rectorat.

contre	abstention	pour
0	0	16

ACTE N° 32

7) PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GRETA À L'EPLÉ SUPPORT

Départ à 20h de 2 personnes

Un ratio a été calculé sur la surface occupée. Cette redevance versée par le Greta couvrira les frais de :

viabilisation - maintenance - enlèvement des déchets - téléphonie
pour un montant de 25000€.

Cette redevance ne concerne que les services communs du Greta (la partie administrative) , pour la partie pédagogique on reste sur le mode de reversement appliquée aux autres EPLE à savoir 2% du chiffre d'affaires de l'action plus achat des matières d'œuvre directement pris en charge par le Greta

contre	abstention	pour
0	1	16

ACTE N°29

8) DÉSFFECTATION DU SITE « AL SOL »

Il s'agit d'un cas atypique et peu confortable pour le lycée Picasso qui est propriétaire, (alors que la réglementation interdit à un EPLE de posséder un bien immobilier), de l'ancien lycée Al Sol qui abritait les locaux du Greta. Cette immeuble nécessitait des travaux de mise en conformité, mais les frais étant très onéreux, le greta ne peut s'y engager.

Il est donc nécessaire de désaffecter avant mise en vente (votée en CA de l'EPL support).

Cependant pour ce faire il est nécessaire d'obtenir l'accord du CA, l'accord des collectivités territoriales, l'accord du rectorat et enfin l'accord du préfet.

La mise en vente du bâtiment a été préparée, la mairie de Perpignan s'est positionnée et fait jouer son droit de préemption.

Le bien est évalué à 460 000€

Monsieur Hamzaoui demande comment le Greta qui n'est pas une entité juridique a pu acquérir ce bien.

Madame Dafurriela revient sur l'historique de cet achat. Y avait-il une réelle nécessité d'acheter cet immeuble, avec tous ces problèmes de mise en conformité, déjà soulevés à l'époque, 10 ans après le constat est le suivant ; nécessité de vendre. L'évaluation des domaines est- elle juste ?

Avec cet achat le lycée Picasso s'est mis hors la loi.

contre	abstention	pour
0	0	17

ACTE N° 30

9) AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION DE COPIEURS (AJOUTS DE TROIS APPAREILS)

L 'ajout de trois appareils supplémentaires sur le contrat voté au CA du 6 octobre s'avère nécessaire. Ils sont destinés :

1 au lycée Blum, 1 sur le collège Pagnol, 1 sur le site du lycée Charles Renouvier (demande formulée ce jour)

La location passerait de 475.15€ par trimestre à 600.07€ par trimestre

contre	abstention	pour
0	0	17

ACT N° 37

Les questions suivantes n'avaient pas pu être traitées au précédent CA du 29 novembre .

-ADMISSION EN NON-VALEUR D'UN MONTANT DE 504,00€

départ d'une personne (16 votants)

Dans le cadre de l'opération, ouvrir l'école aux parents, l'organisme AEFT ayant déposé le bilan, il est impossible donc de recouvrer cette somme.

contre	abstention	pour
0	0	16

ACTE N° 33

-SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE

Retour de cette personne (17 votants)

Autorisation donnée au chef d'établissement de pouvoir verser une subvention de 1200€ à l'association sportive

contre	abstention	pour
0	0	17

ACTE N° 31

DBM LYCÉE

1 départ (16 votants)

Il est demandé au ca de vote la DBM N° 2 autorisant l'ouverture de crédits pour l'enseignement technique.

contre	abstention	pour
0	0	17

ACTE N° 35

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Proviseur tient à préciser que 12 questions diverses lui ont été adressées.

- AVENIR DES DEUX CDI

La fusion des deux sites n'est pas actualisée !

Au niveau de la Région concernant la fusion des deux structures, il a été demandé une garantie que les matériels alloués couvrent les besoins des deux CDI.

Pour le personnel, l'emplacement de ce nouveau CDI est non adapté, non judicieux car trop éloigné de la section professionnelle. Des questions se posent quant à l'aménagement intérieur, le nombre d'adultes encadrant, la capacité d'accueil sera-t-elle supérieure ?

L'emplacement actuel du CDI de la SEP était un facteur modérateur il est à craindre que la section professionnelle ne devienne une zone de non surveillance

Questions des représentants élèves ; ceux-ci doutent que les élèves de la section professionnelle se déplacent vers ce nouveau CDI, l'espace d'accueil sera-t-il suffisant ?

La pédagogie prime avant tout d'où l'importance de la proximité.

- DEMANDE DE POSTE CDI DE LA SEP

Déficit de personnel sur la SEP. sur la section générale : 2 documentalistes soit 1 poste et demi et 1 CUI à 20heures dont 2 heures sont données à la SEP, cela n'est pas suffisant.

Il sera donc demandé un poste de CUI ou AED supplémentaire à la prochaine rentrée.

- ETAT DES LIEUX EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE SUR PLUSIEURS POINTS

Parvis du lycée Picasso : sécurisation de l'accès par la pose de plots supplémentaires demandé à la mairie. Il est également soulevé que les ralentisseurs qui avaient été enlevés lors des dernières manifestations n'ont toujours pas été remis. La demande sera faite à la mairie.

Les entrées du lycée : l'accès « portail fournisseurs », côté boussiron est non sécurisé, tout le monde l'utilise y compris les élèves, et il reste souvent ouvert.

Il est demandé une sécurisation sur le modèle du portail de la SEP.

Une question est posée ; qu'en est-il du plan vigipirate ?

Concernant l'entrée principale de la SGT, entrée actuellement commune aux élèves et aux visiteurs, il sera procédé à une modification :

Pour les visiteurs ; entrée par le hall du lycée avec passage par la loge

Pour les élèves ; entrée par le portail extérieur sur le côté et uniquement, nécessité d'une surveillance à chaque inter-cours par un surveillant ou deux, revoir leur emploi du temps entre 12h et 14h. Possibilité de déclencher l'ouverture du portail (gâche électrique) depuis la loge.

Question posée : ne pourrait t-on pas équiper les élèves de badges permettant l'accès ?

Demande est faite à la Région.

Pour le greta : l'accueil (point permanent) se fera désormais et uniquement sur la SEP (double accueil) :

Concernant les stagiaires : ils devront être munis d'une carte.

Concernant les visiteurs ; dépôt d'une pièce d'identité à l'accueil et remise d'un badge.

Monsieur Hamzaoui soulève une problématique : le comportement douteux agressifs des adultes en formation vis-à-vis des élèves.

Il lui est demandé de se rapprocher des instances du Greta dès connaissance de ces faits

- **CENTRALE GAZ DE LA SEP**

Elle ne fonctionne pas, le différent avec la Région existe toujours car ils ne prennent pas position.

- **LOURDEURS DES PORTES D'ACCÈS AUX BÂTIMENTS**

Cette problématique a été posée à la région, le dispositif actuel parait dangereux, faut-il saisir la CHSCT ?

Monsieur le Proviseur termine cette séance en précisant qu'il y eu davantage de questions divers que de points à l'ordre du jour, quelle image renvoie t-on entre le CA et lycée, cela démontre qu'il n'y a pas de communication

La séance est levée à 21h10

Le Président de séance

le secrétaire de séance



D.FERRE



S.CARBONNEL